

Toute **collaboration** avec SAS Allô Réussite, dont le siège est CV 13-2 Quartier Simarouba, 97 310 Kourou, RCS Cayenne 838 660 215 (numéro de déclaration : SAP 838660215), entraîne l'application des conditions générales suivantes relativement aux prestations de cours particuliers, ou collectif.

Adhésion : Pour toute demande d'inscription, la fiche d'inscription doit être remplie et tient lieu de contrat entre la SAS Allô Réussite et l'élève participant. Toute souscription de cours particuliers (primaire, collège, lycée) ou collectif suppose le règlement d'une adhésion annuelle valable pour l'année scolaire en cours et pour toute la famille regroupant des droits d'inscription ainsi qu'une cotisation mensuelle assurant le suivi et l'accès aux ressources pédagogiques d'Allô Réussite.

Cours particuliers à domicile

Cours de soutien scolaire - Utilisation des coupons-contrats électroniques : L'enseignant déclare via le portail enseignant sur le site alloreussite.fr à la fin de chaque séance le nombre d'heures effectuées et avant le 24 du mois en cours. Le client en est informé par email et dispose d'un délai de 72h pour faire une réclamation. En l'absence de modification réalisée par le souscripteur, Allô Réussite reverse à l'enseignant le salaire ainsi que les indemnités de transport et les indemnités pédagogiques. Les coupons sont valables pour l'année scolaire en cours (du 1er septembre au 31 août). Ils sont transformables en avoir à tout moment pendant leur durée de validité. L'avoir émis est valable un an à compter de sa date d'émission. Toute augmentation des charges sociales se répercutera automatiquement sur les tarifs horaires. Lorsque l'enseignant déclare des heures de cours dispensées, non contestées dans le délai par le client, mais que le solde du crédit d'heure de celui-ci est insuffisant, Allô Réussite prélèvera sur la carte bancaire et/ou le compte bancaire communiqué(e) les sommes correspondantes. Les règles concernant l'émission d'avoir et les remboursements sont applicables même en cas de résiliation de mandat ou de commande en pré-fidélisation, hors rétractation dans les formes et délais précisés ci-dessous.

Les enseignants salariés - Allô Réussite est seul et unique employeur de ses enseignants. Le client règle sa facture via le site internet alloreussite.fr ou sur place et Allô Réussite se charge du contrat de travail ainsi que des salaires de ses intervenants. Les cours peuvent avoir lieu par visioconférence ou au domicile du client.

Computation des heures - Les demi-heures déclarées par l'enseignant salarié sont cumulées de façon à pouvoir régler et déclarer l'enseignant sur la base d'heure(s) complète(s). Ainsi, lorsque l'enseignant déclare une demi-heure de cours, Allô Réussite déduit une heure du crédit du client. Lorsqu'il déclare une nouvelle demi-heure, celle-ci n'est pas déduite du crédit de coupons. Si à l'arrêt des cours, l'enseignant a déclaré une demi-heure, une heure complète sera déduite du crédit d'heures.

Protection des données : Allô Réussite s'engage à préserver la confidentialité des informations qui lui sont communiquées conformément aux dispositions de la loi Informatiques et Libertés n°78-17 du 16 janvier 1978. Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification et de suppression des données le concernant qu'il peut exercer en s'adressant à Allô Réussite - Cv-13-2 quartier Simarouba 97310 Kourou ou par mail à l'adresse « alloreussitegf@gmail.com ».

Moyens de paiement : Les moyens de paiement acceptés sont les chèques, les CESU pré-financés, le prélèvement automatique ainsi que les cartes bancaires dont les paiements se font à travers les serveurs bancaires sécurisés. En communiquant ses coordonnées bancaires (IBAN ou carte bancaire), le client accepte par avance et sans condition que la société procède au paiement des sommes qui lui sont dues en utilisant ces moyens de paiement. Le client autorise également par avance sa banque à débiter son compte à la vue des enregistrements, relevés, factures, notes de débit transmis par la société. En signant le mandat SEPA, le client autorise la société à débiter son compte bancaire (prélèvement SEPA) du montant correspondant au prix TTC de toutes les sommes dues à la société. A cette fin, le client confirme qu'il est titulaire du compte bancaire. En communiquant une carte bancaire comme « moyen de paiement », le client confie à la société l'autorité continue de débiter automatiquement cette carte afin de procéder au paiement des sommes dues pour la commande en cours et les futures commandes. Conformément à l'article L 133-8 du Code Monétaire et Financier, l'engagement de payer donné au moyen d'une carte de paiement est irrévocable. A cette fin, le client confirme qu'il est titulaire de la carte à débiter dont il communique les seize chiffres et la date d'expiration ainsi que le cas échéant, les numéros du cryptogramme visuel. Le client peut mettre fin à l'autorité continue s'exerçant sur une carte en supprimant cette dernière comme moyen de paiement sur simple demande auprès de la SOCIETE et en la remplaçant par la carte bancaire souhaitée. Lors du paiement et lors de la saisie de la carte bancaire du client, les serveurs sécurisés utilisent le protocole HTTPS (qui signifie que la connexion entre votre ordinateur ou votre mobile et le serveur de paiement est chiffrée par le protocole SSL). Aucune information liée à la carte bancaire des clients ne transite via le site internet de la société. La société n'enregistre en aucun cas les données relatives à la carte bancaire du client. Grâce au système de cryptage, les coordonnées bancaires (numéro de carte de paiement et date d'expiration) communiquées par le client ne peuvent être interceptées par un tiers. Tout montant réglé par CESU ne peut pas faire l'objet de remboursement, sur demande expresse du client, il peut être transformé sous forme d'avoir non remboursable.

Droit de rétractation : Le client dispose d'un délai de 14 jours à compter de sa commande pour se rétracter en adressant un courrier recommandé à la direction d'Allô Réussite. Si le souscripteur souhaite voir la prestation commencer avant l'expiration du délai de rétractation, il en fait la demande expresse auprès d'Allô Réussite qui en conserve une trace sur un support durable, sans que cela ne vaille renonciation au droit de rétractation. En cas d'exercice de son droit de rétractation, le client qui a demandé expressément à voir la prestation commencer avant l'expiration du délai de rétractation reste redevable du coût des prestations réalisées jusqu'à la réception de sa rétractation par Allô Réussite. Le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats de services pleinement ou partiellement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.

Clause de non concurrence et clause pénale : Le client s'engage à ne pas solliciter les enseignants de quelque manière que ce soit pour obtenir la délivrance de cours de soutien scolaire en dehors de la relation contractuelle établie avec Allô Réussite et ce dans l'année suivant la rupture de la relation contractuelle. Allô Réussite se réserve le droit d'agir en justice devant les juridictions compétentes afin de faire reconnaître l'existence d'un préjudice et d'en demander réparation.

Avantage fiscal : Le recours aux services à la personne à domicile peut ouvrir droit à un avantage fiscal égal à 50% des sommes effectivement engagées dans les conditions de l'article 199 sexdecies du Code général des Impôts auquel le consommateur est invité à se reporter. Il appartient au consommateur de s'assurer de son éligibilité à cet avantage fiscal éventuel sans pouvoir rechercher la responsabilité d'Allô Réussite à ce titre.

Matériel et support: L'élève doit prévoir à chaque cours Tout support de cours ou matériel jugé utile pour le bon déroulement de la séance. L'élève doit impérativement nous informer 24h avant le cours prévu du chapitre sur lequel il souhaite travailler afin que l'enseignant prépare le support associé.

Stages et cours en agence

Tarifs et inscription : Les tarifs indiqués sont des prix TTC tenant compte de la TVA (0%) applicable au jour de la commande. Tout changement de taux pourra être répercuté sur le prix des services. Toute inscription à nos stages suppose que le client accepte le contenu du stage et s'assure de disposer des pré-requis. Dans ce cas, les inscriptions sont prises par ordre d'arrivée et dans la limite des places disponibles.

Droit de rétractation : Le client dispose d'un délai de 14 jours à compter de sa commande pour exercer son droit de rétraction en adressant un courrier postal à son agence Allô Réussite. Si le client a demandé expressément à Allô Réussite de commencer la prestation avant la fin du délai de rétractation, il reste redevable du coût des prestations réalisées jusqu'à la réception de sa rétractation par Allô Réussite.

Modalités de paiement : Le paiement est exigible à la commande. Le paiement des prestations en agence s'effectue par carte bancaire, chèque ou espèces et doit être effectué en totalité 48 heures ouvrées avant le début des prestations.

Annulation : Pour les cours de soutien collectifs, toute annulation doit faire l'objet d'un appel ou un email au moins 48 heures ouvrées avant le début du cours. Dans le cas où l'annulation est du fait d'Allô Réussite, les heures de cours annulées seront intégralement repositionnées ou transformés en avoir. Allô Réussite peut être amené à modifier le lieu où l'horaire d'un cours et s'engage à en informer le client au moins 48 heures avant le début du stage.

Pour les autres cours en agences, les cours commandés ne sont pas remboursables. Allô Réussite peut être amené à modifier le lieu où l'horaire d'un cours et s'engage à en informer le client au moins 48 heures avant le début du cours. Toute absence sans demande de report à une séance ne pourra donner lieu à son remboursement.

Matériel et support: L'élève doit prévoir à chaque cours Tout support de cours ou matériel jugé utile pour le bon déroulement de la séance. L'élève doit impérativement nous informer 24h avant le cours prévu du chapitre sur lequel il souhaite travailler afin que l'enseignant prépare le support associé.

